



HAL
open science

Le pastoralisme au prisme des projets de territoires. Quels enjeux, quels acteurs, quelles échelles d'action?

Lucie Lazaro

► To cite this version:

Lucie Lazaro. Le pastoralisme au prisme des projets de territoires. Quels enjeux, quels acteurs, quelles échelles d'action? . Séminaire de l'Association française de pastoralisme, Nov 2016, Montpellier, France. hal-01627115

HAL Id: hal-01627115

<https://hal.science/hal-01627115>

Submitted on 31 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le pastoralisme au prisme des projets de territoires Quels enjeux, quels acteurs, quelles échelles d'action ?

« Une diversité de projets pour un territoire pastoral protéiforme : analyse de trois initiatives françaises »

Lucie LAZARO, post-doctorante en géographie et aménagement au LISST - Dynamiques rurales, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès

Introduction : l'analyse de la diversité des projets de territoire

Cette communication part d'un constat partagé par les sciences sociales et par les acteurs du développement local : à l'heure actuelle, les projets de territoire qui se développent dans les zones marquées par l'activité pastorale démontrent une grande diversité et font entrer en interaction un ensemble d'acteurs : agricoles, non agricoles, gestionnaires et usagers divers des espaces pastoraux. En construisant notre propos sur trois exemples de projets de territoire : la Maison du Berger - Champsaur-Valgaudemar (présentée préalablement par Guillaume Lebaudy), le LEADER Montagne Basque et l'Association Foncière Pastorale de Jézeau-Pailhac, nous ferons apparaître leurs objectifs initiaux ainsi que la diversité d'enjeux auxquels ils répondent, qu'ils soient explicites ou implicites, nous mettrons en évidence les types d'acteurs qu'ils réunissent ainsi que leurs échelles d'action, parfois évolutives et souvent définies par le besoin des territoires et par les relations entre leurs usagers.

La grille de lecture que nous avons utilisée pour analyser ces projets est la suivante :

- **Contexte** - *Quel est le contexte de création des projets ? (Objet de départ, inscription dans l'histoire de développement du territoire) ;*
- **Enjeux/Actions** - *A quels enjeux répondent ces projets ? (Les enjeux de départ et leur évolution dans le temps) Et à travers quelles actions ?*
- **Acteurs** - *Quels acteurs mettent-ils en interaction ?*
- **Échelle** - *Quelle sont leurs échelles d'action ?*
- **Effets** - *Quels sont les « effets secondaires » / « induits » des projets ? Autrement dit, leurs implicites ?*

L'objectif de cette grille de lecture partagée est de mettre en évidence ce que nous apprennent ces projets sur les territoires sur lesquels ils se développent mais surtout sur la place qu'y tient le pastoralisme et sur la manière dont les acteurs locaux parviennent, des Alpes aux Pyrénées, à construire des démarches collectives qui prennent en compte les nouveaux enjeux des territoires de montagne et la diversité d'acteurs qui les utilisent.

Après un retour rapide sur la présentation complète de la Maison du Berger réalisée par Guillaume Lebaudy, nous allons nous concentrer sur deux projets de territoire pyrénéens que nous avons eu l'occasion de rencontrer et d'analyser durant une thèse en CIFRE¹ conduite entre 2011 et 2015 pour le premier et à l'occasion des travaux que nous menons actuellement dans le cadre du programme de recherche AFPYR² pour le second. Le premier projet concerne le programme

¹ Thèse en CIFRE associant le laboratoire LISST - Dynamiques Rurales et le service pastoral des Hautes-Pyrénées (GIP - CRPGE : Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace) : Lazaro Lucie (2015). *Estives en partage. Une approche relationnelle des externalités du pastoralisme collectif pyrénéen*. Thèse de doctorat en Géographie et Aménagement de l'Université Toulouse 2 – Jean Jaurès, soutenue le 16 octobre 2015, TOMES I et II, 622 p, [En ligne] : <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01334537/document>

² Le programme transdisciplinaire AFPYR bénéficie du soutien financier de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée. Dirigé par Corinne Eychenne (Enseignante-Chercheuse en Géographie au LISST-Dynamiques Rurales), il réunit chercheurs géographes, sociologues et agronomes autour des Associations Foncières Pastorales dans les

LEADER Montagne Basque 2007-2013 et le second concerne l'Association Foncière Pastorale de Jézeau-Pailhac.

I. La Maison du Berger, le caractère résolument évolutif d'un projet de valorisation du pastoralisme

Deux éléments attirent particulièrement notre attention dans ce projet.

Il s'agit en premier lieu de son caractère évolutif qui concerne toutes ses dimensions, que ce soit les enjeux auxquels il répond, les acteurs qu'il met en interaction ou encore son échelle d'action. On constate en effet qu'un projet plutôt sectoriel, d'abord centré sur une valorisation professionnelle et patrimoniale des activités pastorales s'ouvre peu à peu à d'autres acteurs, notamment aux élus, aux usagers récréatifs des espaces pastoraux, en somme, à tous ceux qui gèrent ou pratiquent le territoire, afin de « *faire tomber un certain nombre de préjugés* » sur les métiers d'éleveur, de berger, et pour répondre à des enjeux de connaissance mutuelle et aux problématiques de conflits d'usage sur les espaces partagés que constituent les alpages. Cette ouverture élargit le champ d'action et l'échelle du projet, qui ne se concentre plus uniquement sur un lieu, sur une structure, mais sur un large territoire (celui de la mobilité des bergers et des troupeaux) au travers d'actions de médiation sociale et pédagogique, de centralisation des ressources et de communication. La dimension temporelle est donc particulièrement importante dans le projet de la Maison du Berger, elle s'exprime par la trajectoire évolutive du projet qui se construit et s'enrichit au fil du temps.

Elle révèle en second lieu l'adaptabilité des porteurs de projet aux besoins qui se manifestent sur leur territoire et à l'évolution du pastoralisme qui entre en relation avec une multitude d'acteurs. L'idée étant de transformer cette relation, parfois conflictuelle ou reposant sur une méconnaissance mutuelle, en cohabitation consciente et apaisée, voire en synergie.

II. Le LEADER Montagne Basque 2007-2013, la gestion du multi-usage à l'échelle d'une entité géographique

La construction d'un projet de territoire autour des conflits d'usage et de la cohabitation est ce qui a constitué le point de départ du premier projet de territoire que nous souhaitons analyser.

1. L'inscription dans une « tradition » de développement local en Pays Basque

Le programme LEADER MB 2007-2013 s'inscrit dans une tradition relativement longue de développement local en Pays Basque prenant racine en Pays de Soule dès la fin des années 1970. La vallée de la Soule, identifiée comme le « *berceau du développement local en Pays Basque*³ », se situe alors à l'avant-garde du développement local en France en devenant l'une des premières zones à s'investir dans un Contrat de pays, sous l'égide de la DATAR. Très vite, les travaux de développement local, d'abord concentrés en Soule, sont élargis au territoire du Pays Basque intérieur par l'intermédiaire d'un ensemble de projet collectifs de développement. Le Pays Basque dans son ensemble devient progressivement le territoire par et pour lequel sont pensées les démarches de développement et des structures représentatives telles que le Conseil des élus et le Conseil de développement du Pays Basque sont créées afin de mettre au point et de porter les grands projets de développement. Au total, ce sont cinq générations de LEADER qui vont se

Pyrénées. Pour plus d'informations sur ce programme, ses forces vives, ses partenaires, ses grands questionnements, ses terrains et ses actualités, un carnet de recherche en ligne lui est dédié : <https://afpyr.hypotheses.org/>.

³ Expression tirée de la Candidature au programme LEADER 2007-2013 portée par le Conseil des élus du Pays Basque (2007).

succéder sur le territoire entre 1989 et 2016. Ces programmes concernent d'abord la réorientation économique de la Soule (LEADER I 1989-1993), puis le Pays Basque intérieur (LEADER II 1994-1999 et LEADER + 2000-2006) et enfin, la Montagne Basque (LEADER-MB 2007-2013 et LEADER-MB 2016-2020).

2. *La Montagne Basque : un espace partagé, la « cohabitation en bonne intelligence » au cœur du futur projet*

A l'aube des années 2000, ce sont les enjeux relatifs au multi-usage et à l'entretien des territoires montagnards qui deviennent prégnants pour les acteurs locaux. L'activité pastorale est encore très présente sur le massif basque en comparaison avec le reste de la chaîne. Les caractéristiques physiques et climatiques de ces espaces montagnards, à savoir leur faible altitude et leur climat riche en précipitations du fait des influences océaniques conduisent à des dynamiques de recouvrement végétal assez fortes, ce qui rend nécessaire la pratique de l'écobuage par les éleveurs locaux aux alentours du mois de février afin de maintenir la ressource herbacée pour les troupeaux d'une année sur l'autre. En moyenne, près de 12000 ha de terrains sont écobués chaque année dans le seul département des Pyrénées Atlantiques (Aguerre, 2008⁴). Comme l'ont souligné nos hôtes lors des dernières journées de l'AFP, la Montagne Basque constitue un espace encore fortement utilisé et entretenu par le pastoralisme et, du fait de son accessibilité, de la douceur du relief et du climat, cette montagne est également de plus en plus investie par une multiplicité d'usagers récréatifs (randonneurs, vététistes, etc.) et environnementaux en toute saison.

C'est dans ce contexte de multi-usage de l'espace que le Pays Basque est touché en 2000 par un grave accident lié à la pratique non contrôlée du feu pastoral à l'origine de la mort de cinq randonneurs du Club alpin de Bayonne dans la commune d'Esterençuby. Cet événement est suivi deux ans plus tard par un incendie de grande ampleur survenu à l'issue d'une campagne de feu pastoral réalisée sur le massif de la Rhune. Les effets potentiellement négatifs de la pratique de l'écobuage sur les zones pastorales fréquentées par le tourisme sont connus de longue date par les acteurs locaux. Cependant, la violence et l'ampleur de ces deux incidents de 2000 et de 2002 marquent l'entrée dans une situation de conflit d'usage mettant en relation directe le pastoralisme, dont la main d'œuvre est en diminution constante, et les activités de loisir en augmentation sur la Montagne Basque.

C'est l'irruption de ce conflit d'usage qui va constituer l'élément déclencheur d'une démarche de développement local au long cours. Les organismes de développement et les pouvoirs publics locaux vont ainsi se réunir autour de deux questionnements relatifs : d'une part à l'évolution de l'utilisation de l'espace montagnard basque par les activités de loisir, et d'autre part à la situation du pastoralisme qui, même s'il est relativement vif dans le Pays Basque en comparaison avec le reste du massif pyrénéen, connaît une importante baisse de main d'œuvre qui a des répercussions sur les pratiques d'entretien de l'espace et sur la sécurité des visiteurs. De ce fait, en 2003, le Conseil de développement du Pays Basque engage une réflexion portant sur la manière d'assurer la valorisation pastorale et sylvicole de l'espace montagnard tout en garantissant la « *cohabitation en bonne intelligence* » des activités productives et des activités de loisir qui se développent d'année en année sur le territoire⁵.

⁴ Aguerre Cécile (2008). L'écobuage en Pyrénées-Atlantiques : une pratique organisée autour des éleveurs et des maires, *PASTUM*, n°88, 2008.

⁵ Conseil de développement du Pays Basque (2003). *Concilier l'agropastoralisme, la forêt et les activités de loisirs dans la Montagne Basque*, adopté le 15 décembre 2003, 51 p.

3. *Les Commissions syndicales structures pivots d'une démarche participative et multisectorielle*

Les espaces au cœur du questionnement, majoritairement pastoraux, sont gérés par les quatre Commissions syndicales d'Ostabarret, de Cize, de Baïgorri et de Soule. Ces établissements publics intercommunaux sont les descendants de la gestion valléenne traditionnelle des ressources pastorales et forestières par les communautés villageoises. Les Commissions syndicales sont envisagées encore aujourd'hui par les acteurs locaux comme les institutions majeures pour la gestion de l'espace montagnard. Ce statut est d'autant plus marqué que leur périmètre d'action tend à s'ouvrir au-delà des domaines traditionnels (pastoraux, sylvicoles et cynégétiques), pour intégrer le développement touristique par exemple. Ce sont donc les Commissions syndicales du Pays Basque qui ont travaillé à concrétiser les réflexions sur la manière d'organiser la cohabitation des activités sur la montagne.

Leur travail a abouti à l'élaboration de la Charte de développement durable de la Montagne Basque finalisée en 2007. Cette charte est un document d'engagement collectif co-construit à l'issue d'une démarche participative associant près de deux cents intervenants représentant les principaux usagers et gestionnaires de l'espace montagnard. Ces intervenants ont été réunis selon quatre thématiques : le tourisme, l'agropastoralisme, la forêt et le patrimoine naturel et culturel.

4. *De la gestion d'un conflit d'usage à un ensemble d'actions sectorielles et transversales*

La Charte de la Montagne Basque est rendue opérationnelle par une candidature au programme LEADER pour la période 2007-2013. Ce programme permet le cofinancement par l'Union européenne d'un ensemble d'actions découlant de la charte. Il s'agit d'actions sectorielles⁶ en faveur du pastoralisme, du tourisme et de la filière bois, mais surtout de l'élaboration en 2011 du Guide de bonnes pratiques de la Montagne Basque. Ce guide constitue la colonne vertébrale de l'ensemble du projet. Son objectif transversal est de limiter les conflits d'usage et d'assurer la cohabitation entre activités par le biais d'un ensemble d'actions de sensibilisation et de communication auprès des gestionnaires de l'espace pastoral et auprès du grand public. Ces actions prennent la forme de prospectus, de BD, de panneaux de signalétique, de films et d'un site internet notamment.

La démarche de développement émane donc d'un conflit d'usage pour aboutir, via la construction collective et multisectorielle d'un projet de territoire à la gestion d'une multiplicité de relations entre les usagers d'une entité géographique : la Montagne Basque. Un enjeu particulier émerge, et c'est toute une série d'actions qui en découle. Le LEADER-MB donne ainsi lieu à un ensemble d'effets induits. La gestion du multi-usage et de la cohabitation en bonne intelligence aboutit à des actions sectorielles qui soutiennent les diverses activités présentes sur la montagne. Par ailleurs, les actions de communication menées dans le cadre du Guide de bonnes pratiques de la Montagne Basque permettent non seulement de limiter les concurrences entre usagers et les tensions, mais également d'améliorer la compréhension du grand public vis-à-vis des activités productives présentes sur la montagne ainsi que des droits d'usage et de propriété qui marquent ces espaces. Ceci concerne plus particulièrement le pastoralisme qui s'en trouve alors mieux connu de ceux qui pratiquent l'espace et qui est mis en avant au travers de ses effets positifs sur l'entretien de l'espace ou encore sur la biodiversité.

⁶ Près de 90 projets ont ainsi bénéficié du soutien du LEADER entre 2007 et 2013. A titre d'exemple, ces projets concernent la promotion des races locales, le financement d'équipements pastoraux, le soutien d'un réseau d'accueil touristique, la réalisation d'études sur les milieux agro-pastoraux, en passant par des projets d'ornithologie ou de mise en place de sentiers culturels, etc.

Nous nous trouvons donc face à un projet de territoire transversal dont l'échelle d'action, la Montagne Basque correspond à un espace de pratiques, à un nœud d'activités, où la cohabitation entre usagers nécessite des actions particulières. Le pastoralisme y tient néanmoins une place centrale, de par le rôle central des Commissions syndicales dans le portage de la démarche et aussi de par la somme des actions financées, majoritairement orientées vers le secteur pastoral⁷.

Les projets de territoire intégrant une forte dimension pastorale peuvent prendre d'autres formes, à l'image des Associations Foncières Pastorales dont les impacts vont également bien au-delà de la seule dimension agricole...

III. L'Association Foncière Pastorale de Jézeau-Pailhac, un projet agro-pastoral au service du territoire

1. Des dynamiques de développement local et d'animation favorables à l'émergence du projet collectif

Le début des années 2000 est aux prémices de la germination du projet d'AFP qui s'est concrétisé en 2015 sur les deux communes de Jézeau et de Pailhac localisées en vallée d'Aure, au sud-est du département des Hautes-Pyrénées. C'est plus d'une dizaine d'années avant la création de cette AFP qu'un mouvement d'animation foncière et agricole va initier les réflexions sur les problématiques de morcellement et d'enfrichement du foncier du pourtour des villages montagnards ainsi que sur les conditions d'exploitation agricole de ces territoires. Ce mouvement prend forme en 2003 à l'échelle intercommunale de la vallée d'Aure, au travers de l'élaboration d'un Plan de Gestion de l'Espace Rural (PGER) qui met notamment en relief les problématiques relatives à la gestion du foncier, à la déprise agricole et au recouvrement végétal.

Cette dynamique d'animation foncière et agricole à l'échelle de la vallée d'Aure est conduite par le GIP-CRPGE et par la Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées. La Communauté des communes de la vallée d'Aure, accompagnée par la Chambre d'agriculture, soutient régulièrement des travaux de débroussaillage afin de remédier aux problèmes d'embroussaillage constatés dans le PGER⁸. Dans le même temps, le GIP-CRPGE investit les communes pour informer les élus et les exploitants agricoles des potentialités du dispositif AFP. C'est ainsi que quelques années plus tard, un projet d'AFP émerge en vallée d'Aure, dans la commune d'Ilhet, voisine de Jézeau et Pailhac.

2. L'arrivée de jeunes porteurs de projets agricoles, un enjeu fort pour les élus locaux

Les élus de Jézeau et Pailhac prennent peu à peu contact avec le dispositif AFP au travers de ces divers mouvements de développement concomitants et par un enjeu qui s'exprime de manière de plus en plus prégnante à l'échelle locale. Ces deux communes voient en effet leur nombre d'agriculteurs diminuer drastiquement⁹ mais également de jeunes agriculteurs hors-cadre

⁷ La thématique « agropastoralisme » concentre à elle seule 42 % des crédits FEADER attribués dans le cadre du LEADER-MB pour la période 2007-2013 contre 27 % pour le « multi-usage », 23 % pour les secteurs « patrimoine et tourisme » et 8 % pour « la forêt » (LEADER-MB (2013). *Bilan synthétique du programme LEADER Montagne basque sur la période 2009-2013*. Disponible en ligne sur : <http://leader.lurraldea.net/>).

⁸ L'intercommunalité auroise a conduit un travail sur la reconquête et la gestion des zones intermédiaires (financement à hauteur de 60 % de travaux de débroussaillage de parcelles privées), sur la gestion collective des estives, et sur le développement et l'encadrement des pratiques d'écobuage.

⁹ A la fin des années 2000, malgré un accueil d'éleveurs extérieurs sur les estives de la commune, à l'échelle du village et des zones intermédiaires seul un éleveur de vaches allaitantes proche de la retraite poursuit ses activités sur la commune de Jézeau. La commune de Pailhac compte quant à elle un seul élevage de chevaux de loisirs.

arriver sur le territoire avec des projets d'installation variés et un besoin en foncier pour assurer la viabilité de leurs exploitations en devenir.

C'est l'association entre ce contexte de développement à l'échelle intercommunale et la présence de porteurs de projet en recherche de foncier qui aboutit à la création de l'AFP de Jézeau-Pailhac.



Titre : « Au-dessus des prés de fauche, une partie des surfaces concernées par l'AFP de Jézeau-Pailhac »,
Source : photothèque du GIP-CRPGE.

3. *Les acteurs moteurs de la démarche : le tandem élus/animateurs*

Sous l'impulsion de l'animation agricole et pastorale¹⁰, les élus et plus particulièrement les maires des deux communes, voient un intérêt tout particulier à créer une AFP dont le périmètre s'étendrait sur les zones intermédiaires des deux communes qui sont juxtaposées et qui présentent des problématiques similaires. L'objectif central de l'AFP est de créer un contexte foncier favorable à l'installation de quatre agriculteurs sur des projets variés : dont un projet d'installation en chèvres laitières avec transformation fromagère, un projet de maraîchage, un projet de production de safran et un projet d'installation en brebis allaitantes.

Ce sont donc les intérêts convergents de ces élus et des jeunes agriculteurs en cours d'installation, renforcés et appuyés par l'animation agricole et pastorale par l'intermédiaire d'un diagnostic agricole et d'un accompagnement assidu sur le terrain, qui vont aboutir au portage du projet et à sa légitimation auprès des propriétaires privés.

¹⁰ Par le biais des multiples travaux d'animation conduits en vallée d'Aure en lien avec le PGER et par le biais d'un diagnostic agricole réalisé localement.

4. *Les AFP, un outil agro-pastoral au service du territoire et de ses problématiques diverses*

A l'issue d'un travail de création de trois années, l'AFP autorisée de Jézeau-Pailhac est officiellement créée en 2015 sur un périmètre de 340 ha qui concernent 331 parcelles détenues par 85 propriétaires dont deux communes, Jézeau et Pailhac, qui détiennent 70 % des surfaces concernées par l'AFP (Assemblée constitutive de l'AFP de Jézeau-Pailhac, Juillet 2015). Cette AFP se construit autour d'un projet territorial qui consiste à « *Maintenir une agriculture dynamique et retrouver durablement un territoire accueillant, sécurisé et préservé* » et qui se décline en plusieurs étapes de structuration du foncier, de lutte contre l'embroussaillage, de consolidation de l'assise foncière des exploitations en place et des nouveaux arrivants et enfin, d'accompagnement pour assurer la gestion durable de l'espace.

Ce qui est particulièrement intéressant dans le dispositif AFP qui est avant tout pensé comme un dispositif d'organisation collective et de reconquête agro-pastorale dans les textes, c'est qu'il se révèle, dans les faits, également utile à l'échelle locale pour toute une série d'effets induits qui ont constitué des éléments forts d'un argumentaire qui a permis de justifier le dispositif auprès des propriétaires privés. Ainsi, les élus locaux et les animateurs agricoles et pastoraux citaient régulièrement¹¹ :

- l'intérêt de l'AFP pour l'entretien du territoire afin de sécuriser l'espace en limitant le risque d'incendies ;
- l'effet bénéfique de la limitation de l'enfrichement réduisant les problèmes sanitaires liés au parasitisme (et notamment à la présence de tiques) ;
- l'intérêt paysager du réinvestissement de zones délaissées par l'agriculture ;
- la nouvelle dynamique sociale et économique pour les deux villages assurée par le soutien aux jeunes porteurs de projets agricoles.

L'AFP se révèle donc comme un dispositif avant tout agro-pastoral, mais également au service du territoire et de son développement, qu'il soit économique, social ou encore touristique, en lien avec son attractivité paysagère, son accessibilité et ses forces vives.

Conclusion : Que pouvons-nous apprendre de la diversité des projets ? Quelques enseignements...

Analyser les projets de territoire sous l'angle du développement local et de la recherche permet de faire apparaître la manière dont le pastoralisme et dont ses territoires se recomposent au fil du temps et à mesure que les espaces de montagne s'enrichissent de nouveaux acteurs et de nouveaux enjeux. Nous pouvons en tirer plusieurs conclusions qui révèlent les spécificités des projets présentés, mais également les points qui nous semblent en garantir le succès et la pérennité.

- *La prise en compte des interactions entre activités/acteurs*

L'analyse de ces trois projets de territoire et de leurs trajectoires révèle la place centrale du pastoralisme dans les démarches de développement local. Cependant, cette place ne se construit plus seulement sur la dimension productive de cette activité mais aussi et surtout sur ses interactions avec les autres acteurs sur les territoires en question. Ces interactions se manifestent notamment au travers d'un ensemble d'effets externes liés à la présence du pastoralisme qui constituent l'argumentaire des projets de territoire mais également leurs effets induits. Il s'agit par exemple des effets de l'activité pastorale sur l'entretien de l'espace, sur les activités récréatives, sur l'attractivité touristique des territoires ou encore sur les dynamiques économiques, sociales et démographiques des petites communes. Les projets présentés, bien qu'ils fassent la part belle à l'activité pastorale,

¹¹ Ces éléments proviennent des entretiens semi-directifs, du recueil de documentation et des observations de réunions publiques réalisés sur les terrains de Jézeau et Pailhac dans le cadre du programme de recherche AFPYR.

démontrent ainsi une transversalité et une ouverture aux autres acteurs des territoires par les divers secteurs d'activités qu'ils rassemblent en leurs sein ou qu'ils mettent en lien direct au travers de leurs actions de communication ou d'organisation collective.

- *Des projets qui se construisent sur le temps long et sur des terrains favorables*

Nous avons également pu constater que ces projets de territoire s'inscrivent dans des contextes singuliers et dans des trajectoires de développement qui se déploient dans des temps longs qui dépassent bien souvent les échéances électorales (depuis le début des années 2000 pour le LEADER-MB et pour l'AFP de Jézeau-Pailhac, à partir des années 1990 pour la Maison du Berger). Ces démarches aboutissent ainsi aux termes de processus de réflexion et de maturation qui prennent racines des années plus tôt, parfois même à d'autres échelles. Le temps de ces projets et leur aspect évolutif témoignent également de la dynamique d'animation qui les accompagne depuis la prise de conscience initiale jusqu'à l'aboutissement du projet en passant par différentes périodes de crises ou de stabilité. L'animation agricole, pastorale ou encore territoriale, son financement, son assiduité et sa régularité assurent le succès et le bon fonctionnement des projets par la remobilisation continue des acteurs. Ce constat sous-tend la mise en place de moyens humains et financiers conséquents garantis par une volonté politique forte à l'échelle bien entendu du territoire administratif du projet lui-même, mais également au niveau plus large des politiques publiques qui garantissent le financement de l'animation (Politiques européennes agricoles, politiques nationales, régionales et départementales, etc.). La volonté politique, les trajectoires de développement existantes et l'animation constituent donc une triple assise indispensable garantissant l'aboutissement et la poursuite des projets de territoire.

- *Des projets qui se construisent par le besoin, à des échelles variées*

Par ailleurs, ces projets divers ont en commun de s'exprimer à des échelles variées. Ces échelles d'action se construisent avant tout par le besoin des acteurs et par les relations qu'ils entretiennent ou qu'ils cherchent à entretenir : des relations parfois conflictuelles (entre usagers concurrents sur un même espace), des relations reposant sur une méconnaissance mutuelle (entre éleveurs/pâtres et touristes) ou encore des synergies à construire (entre propriétaires privés et jeunes exploitants agricoles en recherche de terres par exemple). L'analyse de ces projets révèle ainsi une multiplicité d'échelles d'action : à l'échelle d'une entité géographique sur les 111 communes concernées par le LEADER-MB, à l'échelle de la zone intermédiaire sur les 2 communes concernées par l'AFP de Jézeau-Pailhac et à l'échelle du bassin de mobilité pastorale alpine pour la Maison du Berger. La recherche de transversalité des actions à mener et la réponse aux enjeux qui s'expriment sur un territoire s'affranchissent ainsi bien souvent des périmètres de réflexion habituels et du maillage administratif. Elles s'incarnent plutôt au travers de territoires creusets, de nœuds d'activité et d'espaces relationnels (d'expression de conflits ou de potentielles synergies). Ce constat relatif à des projets de territoire avant tout centrés sur la dimension pastorale traduit également le caractère mouvant et protéiforme des activités et des espaces pastoraux qui se définissent par les interactions avec les autres usages et pour lesquels il est difficile de définir un périmètre précis.

- *L'expression d'une adaptabilité des acteurs et des projets*

In fine, c'est le caractère adaptable des acteurs locaux à ces enjeux relationnels, à l'aspect mouvant et évolutif des activités et des problèmes à gérer qui constitue selon nous l'ultime facteur de réussite et de perpétuation des projets de territoire. Les élus, les organismes de développement, les différents représentants des secteurs d'activité du territoire et l'animation adaptent ainsi des

dispositifs parfois très normés, à l'image de l'AFP, ou des dispositifs initialement/habituellement prévus pour d'autres fonctions à l'image de la Maison du Berger ou du programme LEADER pour les mettre au service des enjeux et des situations singulières qu'ils rencontrent.

Pour terminer, la capitalisation et l'analyse de ces initiatives multiples, les échanges entre chercheurs et praticiens au travers de manifestations telles que le séminaire de l'Association française de pastoralisme constituent selon nous un moyen d'améliorer la prise en compte du pastoralisme et des enjeux territoriaux qui l'accompagnent à l'échelle nationale, en propageant les idées et les méthodes au plus grand nombre.